

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 15 h 45, le 16 juin 2005.

Sont présents :

- M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président (à compter de la résolution E-2005-64)
- M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec
- M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
- Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Est absent :

- M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

Monsieur Ralph Mercier préside et ouvre la séance avec l'assentiment de tous les autres membres en attendant que le président se joigne à la rencontre. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 2 juin 2005

Résolution n° E-2005-62

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 2 juin 2005.

Adoptée à l'unanimité

Adhésion 2005 aux chambres de commerce Italienne, Française et à la Jeune chambre de commerce

Résolution n° E-2005-63

De renouveler l'adhésion corporative de la CMQ à la Chambre de commerce Italienne de Québec – Chapitre de Québec pour l'année 2005 au montant de 400 \$, plus taxes.

De renouveler, sur réception des avis de renouvellement, l'adhésion corporative de la CMQ à la Chambre de commerce française au Canada (section Québec) ainsi qu'à la Jeune Chambre de commerce du Québec métropolitain pour l'année 2005.

Référence : Mémoire du 6 juin 2005
Certificat du
Trésorier : CT-2005-90
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Jean Paul L'Allier se joint à la rencontre

Engagement d'une préposée au secrétariat et à l'administration

Résolution n° E-2005-64

D'accepter la démission de madame Caroline Roger effective le 8 juillet 2005 suite à son acceptation d'un poste régulier à la Ville de Québec.

D'engager, à compter d'une date à convenir avec la direction générale, mais aux alentours du 4 juillet 2005, madame France Thivierge au salaire annuel de 38 913 \$, pour être titulaire du poste de préposée au secrétariat et à l'administration prévu au plan d'effectif de la CMQ suite au départ de madame Caroline Roger.

De la rendre admissible aux indexations de traitement accordées aux employés et employées de la Ville de Québec pour un poste de fonctionnaire municipal.

De lui octroyer à son entrée en fonction les conditions de travail pour les employés et employées de la CMQ acceptées le 2 décembre 2004 par le comité exécutif, en vertu de la résolution E-2004-85, pour les titulaires d'un poste prévu au plan d'effectif.

Référence : Mémoire du 16 juin 2005
Certificat du
Trésorier : CT-2005-91
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Consultation de la CMQ / Nomination au Musée National des Beaux-Arts du Québec

Résolution n° E-2005-64

De recommander à la ministre de la Culture et des Communications la nomination de monsieur Pierre Boulanger pour un des postes au conseil d'administration du Musée National des Beaux-Arts du Québec pour remplacer monsieur Claude Pinault, démissionnaire.

Référence : Mémoire du 9 juin 2005
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Protocole d'accueil / Projet industriel d'envergure métropolitaine

Résolution n° E-2005-65

D'accepter la proposition du président de la CMQ d'élaborer, sous la responsabilité du comité exécutif de la CMQ, un protocole d'accueil pour les projets industriels d'envergure métropolitaine et de le soumettre lorsqu'il sera finalisé au conseil de la CMQ pour adoption.

De confier un mandat au directeur général de la CMQ de faire des recommandations au comité exécutif à ce sujet.

Référence : Proposition du 6 juin 2005 du président
Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2005-66

De prendre acte du bordereau d'information en date du 16 juin 2005 contenant les documents suivants :

1. Lettre datée du 2 juin 2005 de la ministre des Affaires municipales et des Régions adressée au préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré concernant le règlement No 143 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC.
2. Lettre datée du 9 mai 2005 de la ministre des Affaires municipales et des Régions adressée au préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré concernant le règlement No 139 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC.
3. Rapport financier de la CMQ pour la période du 1er janvier au 31 mai 2005.

4. Note de monsieur Denis Ouellet datée du 10 juin 2005 adressée au directeur général concernant une demande d'avis de la CPTAQ relativement à une demande d'usage autre qu'agricole de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Référence : Bordereau d'information du 16 juin 2005
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

La représentante de la Ville de Lévis ne participe pas aux délibérations et au vote sur les résolutions E-2005-67, E-2005-68 et E-2005-69.

Octroi d'un contrat pour la réalisation de la campagne d'information et de sensibilisation sur le Plan de gestion des matières résiduelles de la CMQ / Rive-Nord

Résolution n° E-2005-67

D'octroyer le contrat pour la réalisation de la campagne d'information et de sensibilisation sur le Plan de gestion des matières résiduelles de la CMQ / Rive-Nord à la firme Triomphe Marketing et Communication pour un montant de 47 335 \$, plus les taxes applicables, le tout suivant le document de soumission et la recommandation du comité d'évaluation des offres.

D'autoriser le président de la CMQ ainsi que le secrétaire-trésorier ou en leur absence ou en empêchement d'agir, le vice-président du Comité exécutif et le directeur général à signer, s'il y a lieu, le contrat à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 9 juin 2005
Certificat du
Trésorier : CT-2005-92
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Octroi d'un contrat pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un équipement de traitement des matières compostables pour la région de la CMQ / Rive-Nord

Résolution n° E-2005-68

D'octroyer le contrat pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un équipement de traitement des matières compostables pour la région de la CMQ / Rive-Nord à la firme Solinov pour un montant de 76 041 \$, plus les taxes applicables, le tout suivant le document de soumission et la recommandation du comité d'évaluation des offres.

D'autoriser le président de la CMQ ainsi que le secrétaire-trésorier ou en leur absence ou en empêchement d'agir, le vice-président du Comité exécutif et le directeur général à signer, s'il y a lieu, le contrat à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 9 juin 2005
Certificat du
Trésorier : CT-2005-93
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Impression du Guide d'information sur le Plan de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec / Rive-Nord

Résolution n° E-2005-69

D'autoriser la CMQ à procéder à une demande de prix pour l'impression d'un guide d'information grand public incluant un bottin des ressources disponibles dans le cadre du mandat pour une campagne d'information et de sensibilisation sur le Plan de gestion des

matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec Rive-Nord auprès des compagnies suivantes :

- ✓ Copies de la Capitale
- ✓ CopieXpress
- ✓ Graphica
- ✓ Imprimerie Le Renouveau

Référence : Mémoire du 12 mai 2005
Responsable : Coordinatrice au PGMR

Adoptée à l'unanimité

Congrès 2005 de la Fédération québécoise des municipalités du Québec

Résolution n° E-2005-70

D'autoriser Monsieur Gilles Bolduc, membre du conseil et vice-président de la commission de l'Environnement, accompagné le cas échéant, à participer au congrès 2005 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) à Québec, du 29, 30 septembre et 1er octobre 2005, et à encourir les dépenses nécessaires à cette participation.

Référence : Mémoire du 14 juin 2005
Certificat du
Trésorier : CT-2005-94
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Assurance de la responsabilité des administrateurs et des dirigeants

Résolution n° E-2005-71

D'accepter l'offre de la compagnie d'assurance St-Paul Garantie pour une couverture d'assurance de la responsabilité des officiers publics (administrateurs et dirigeants et responsabilité professionnelle) pour une couverture minimum de 1M \$ avec une franchise de 10 000 \$ et une prime annuelle de 43 000 \$, plus les taxes applicables, le tout suivant l'offre faite à la CMQ en date du 13 juin 2005.

D'autoriser le secrétaire-trésorier ou à défaut le directeur général à compléter tous les documents nécessaires demandés par l'assureur pour compléter la transaction.

RECOMMANDATION AU CONSEIL :

D'autoriser un virement de crédits au montant de 43 000 \$, plus taxes, des surplus accumulés de la CMQ vers le poste budgétaire des assurances de la CMQ.

Référence : Mémoire du 14 juin 2005
Certificat du
Trésorier : CT-2005-95
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.